

Affiché le 16 02 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 janvier 2021

**Objet de la délibération**

**TARIFS 2021 RÉSEAU DE CHALEUR**

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un janvier deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON .

**Absent(s) :**

Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Thierry FALQUERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2021.01.016**

**TARIFS 2021 RÉSEAU DE CHALEUR**

**Rapporteur : Thierry FALQUERHO**

Considérant les réalisations budgétaires de la chaufferie et du réseau de chaleur de 2020 et au vu des estimations budgétaires de la fin d'exercice,

Considérant l'estimation 2021 de production de chaleur de 2 285 000 kwh,

Considérant les puissances installées sur les différents sites 1891,50 KW

Les tarifs pour l'année 2021 sont proposés comme suit :

R1 : 0.0375 €/ kwh soit une stabilité par rapport aux tarifs 2020

R2 : 53.739 €/ KW soit une stabilité par rapport aux tarifs 2020

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les réalisations budgétaires 2020,

**Vu** l'avis du Bureau Municipal en date du 4 janvier 2021,

**Vu** l'avis de la commission ressources en date du 11 janvier 2021,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **ADOpte** les tarifs 2021 de la Chaufferie et du Réseau de chaleur présentés ci-dessus.

**1 élu ne prend pas part au vote.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

**André HARTEREAU**